

# Rapport annuel

sur le prix et la qualité du service public  
d'élimination des déchets ménagers et assimilés.



# 2015

Le Covaldem11 est un syndicat mixte fermé à la carte auquel les adhérents confient obligatoirement la compétence traitement et facultativement la compétence collecte.

## LISTE DES COLLECTIVITÉS

- Carcassonne Agglo,
- La Communauté de Communes Montagne Noire,
- La Communauté de Communes Pays de Couiza,
- La Communauté de Communes Pyrénées Audoises,
- La Communauté de Communes du Limouxin,
- Le SMICTOM de l'Ouest Audois,
- Le SMICTOM Corbières Minervois.

## COMPÉTENCE FACULTATIVE : COLLECTE

- Carcassonne Agglo.



## Chiffres clés

**7** collectivités adhérentes

**382** communes

**240 291** habitants

## Modalités d'exploitation du service public

Disposant de 107 agents territoriaux ( 70 techniques, 14 communication et développement durable, 23 administratifs), Le Covaldem11 exécute ses missions soit en régie, soit via des prestations de service, soit via une Délégation de Service Public.

### LES COLLECTES :

51 communes sont collectées par le service de collecte en régie sur quatre secteurs Haut-Minervois, Alzonne, Conques sur Orbien, et Lagrasse, sauf pour les Ordures Ménagères des 16 communes du Haut-Minervois qui sont collectées par la société Véolia.

54 communes sont desservies par la société SITA Sud pour les Ordures Ménagères, les Emballages Ménagers Recyclables, les Papiers des administrations du Centre-ville de Carcassonne, les verres des commerçants de la Cité et du Centre-ville de Carcassonne, les Cartons des commerçants de la Cité et du Centre-ville de Carcassonne. La collecte des Points d'Apports Volontaires est effectuée par des prestataires Bioverre, Paprec et Sita Méditerranée.

### LES DÉCHÈTERIES :

11 déchèteries sont exploitées directement en régie et 3 exploitées par un prestataire privé (Sita Méditerranée).

### LE TRANSPORT :

Le Covaldem11 dispose d'une Régie de Transport basée à Fendeille. Elle est en charge du Transport des bennes disposées aux quais des déchèteries du Lauragais et de l'ouest du Carcassonnais. Les autres transports sont effectués par des prestataires.

### LE TRAITEMENT :

#### En régie :

Gestion de la plateforme déchets verts et bois

#### En prestations :

Traitement des Déchets Ménagers Spéciaux

Traitement des Déchets d'Activités de Soins à Risques

Traitement du bois

Traitement des gravats

#### En délégation de service public :

Le tri des emballages recyclables en centre de tri, les prestations de transfert, transport et traitement sont effectués par la société SITA Méditerranée dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public conclu en 1994 dont le terme est le 31 décembre 2014. Un avenant a prolongé les prestations jusqu'au 31 décembre 2015.

# Événements marquants

## TRAVAUX EN DÉCHÈTERIES

En 2015, le Covaldem11 a lancé la rénovation de 7 déchèteries suite à un premier diagnostic territorial lancé en 2011 par le Smictom du Carcassonnais.

### Deux déchèteries ont été rénovées au premier semestre :

- Villemoustaussou
- Palaja

### Cinq autres ont suivi au second trimestre :

- Carcassonne la Fajeolle
- Leuc
- Trèbes
- Pennautier
- Arzens

### Les travaux ont consisté à :

- Agrandir les sites,
- Sécuriser les quais,
- Renouveler les conteneurs,
- Fournir de nouveaux équipements,
- Mettre en place une nouvelle signalétique intérieure,
- Réinstaller une signalétique extérieure,
- Installer un réseau de traitement des eaux pluviales.



Parallèlement, le Covaldem11 avec le CLIDA (Comité de Liaison Interconsulaire de l'Aude), la CAPEB (Confédération Artisanat Petites Entreprises Bâtiment) et la Fédération du Bâtiment, a mis en place une nouvelle politique d'accueil des déchets non ménagers en déchèteries avec l'acceptation moyennant refacturation des apports (tarifs) sur 6 sites excentrés (Arzens, Alzone, Serviès-en-Val, Puichéric, Pépieux et Caunes-Minervois). Sur les 8 autres déchèteries, ces déchets ne sont pas acceptés pour ne pas saturer ces sites et pour inciter les professionnels à utiliser les sites privés qui leur sont réservés.

## CHANGEMENT DE DISPOSITIF DE COLLECTE SUR LE VAL DE DAGNE

- Arrêt de la collecte en caissette et passage intégral en colonnes aériennes d'Apport Volontaire
- 1 545 particuliers rencontrés
- 4 286 visites sur le [www.covaldem11.fr](http://www.covaldem11.fr)
- 104 portées publication Facebook
- 3 100 dépliants distribués



- 2 100 sacs de pré collecte
- Enquête de satisfaction :  
**74%** satisfait du nouveau dispositif  
**83 %** satisfait de l'information reçue

## OPTIMISATION DE LA COLLECTE SUR ARAGON

- Substitution de l'intégralité des bacs individuels de la commune par des bacs collectifs pour les Ordures Ménagères et par des bacs collectifs ou des colonnes pour les déchets recyclables.
- Rationalisation de la fréquence de collecte: 1 fois par semaine (sauf période estivale).

## CHANGEMENT DE DISPOSITIF DE COLLECTE SUR LE SECTEUR D'ALZONNE

- Refonte des circuits de collectes et passage du Porte à Porte en caissettes (emballages, papiers et verre) aux bacs jaunes de regroupement (emballages et papiers) et colonnes (verre).
- 5 285 particuliers rencontrés ou informés en boîte aux lettres
- 3 000 dépliants distribués
- 2 700 sacs de pré collecte



## SECTEUR DE CONQUES SUR ORBIEL

Nb hab PàP OM	*1 :	7 500
Nb hab PàP CS	*2 :	7 000
Nb B PàP OM	*3 :	< 20
Nb B PàP CS	*4 :	0
Nb hab PdR OM	*5 :	0
Nb hab PdR CS	*6 :	0
Nb B PdR OM	*7 :	0
Nb B PdR CS	*8 :	0

### Fréquence de collecte :

- OM : 1 fois/semaine et 1 fois/semaine pour les écarts
- CS : 1 fois/semaine

## SECTEUR HAUT MINERVOIS

• Nb hab PàP OM	*1 :	0
• Nb hab PàP CS	*2 :	14 500
• Nb B PàP OM	*3 :	0
• Nb B PàP CS	*4 :	10
• Nb hab PdR OM	*5 :	14 500
• Nb hab PdR CS	*6 :	0
• Nb B PdR OM	*7 :	< 10
• Nb B PdR CS	*8 :	0

### • Fréquence de collecte :

- OM : 5 villages et écarts 1 fois / semaine (2 fois en été). 11 villages 2 fois/semaine (3 fois en été)
- CS : 1 fois / semaine

## SECTEUR D'ALZONNE

• Nb hab PàP OM	*1 :	0
• Nb hab PàP CS	*2 :	5 500
• Nb B PàP OM	*3 :	0
• Nb B PàP CS	*4 :	0
• Nb hab PdR OM	*5 :	5 005
• Nb hab PdR CS	*6 :	0
• Nb B PdR OM	*7 :	0
• Nb B PdR CS	*8 :	0

### Fréquence de collecte :

- OM : 2 fois/semaine et 1 fois/semaine pour les écarts
- CS : 1 fois/semaine

## SECTEUR CARCASSONNAIS

• Nb hab PàP OM	*1 :	60 751
• Nb hab PàP CS	*2 :	69 729
• Nb B PàP OM	*3 :	3 291
• Nb B PàP CS	*4 :	963
• Nb hab PdR OM	*5 :	7 994
• Nb hab PdR CS	*6 :	6 937
• Nb B PdR OM	*7 :	207
• Nb B PdR CS	*8 :	207

### • Fréquence de collecte :

- OM : 2 fois/semaine et 1 fois/semaine pour les écarts
  - CS : 1 fois/semaine et 1 fois/2 semaines pour les écarts
- Sauf centre ville et Cité de Carcassonne pour lesquels la fréquence de collecte est plus importante et adaptée à l'activité saisonnière et touristique.

\*1 : Nombre d'habitants pris en charge par le service porte à porte ordures ménagères

\*2 : Nombre d'habitants pris en charge par le service porte à porte collecte sélective

\*3 : Nombre de bénéficiaires « non habitants » pris en charge par le service porte à porte ordures ménagères

\*4 : Nombre de bénéficiaires « non habitants » pris en charge par le service porte à porte collecte sélective

\*5 : Nombre d'habitants pris en charge par le service point de regroupement ordures ménagères

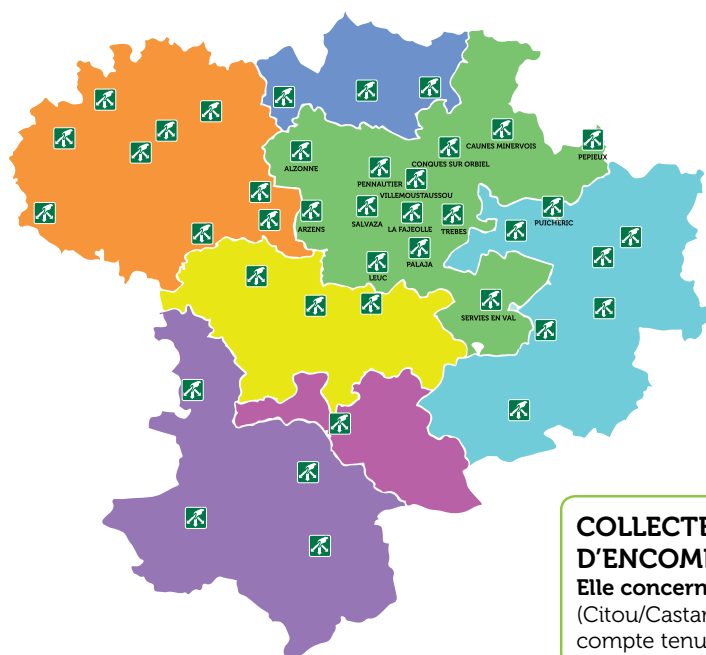
\*6 : Nombre d'habitants pris en charge par le service point de regroupement collecte sélective

\*7 : Nombre de bénéficiaires « non habitants » pris en charge par le service point de regroupement ordures ménagères

\*8 : Nombre de bénéficiaires « non habitants » pris en charge par le service point de regroupement collecte sélective

# Déchèteries

Le Covaldem11 dispose de 40 déchèteries sur son territoire, dont 14 qu'il gère totalement en haut et bas de quai sur le territoire de Carcassonne Agglo.



### COLLECTE DES DÉCHETS D'ENCOMBRANTS

Elle concerne uniquement 4 villages (Citou/Castans/Lespinassière/Cabrespines) compte tenu de leur position géographique.



	Ordures ménagères	Encombrants	Emballages	Papier	Verre	Déchets verts	Gravats	Bois	Mobilier	Cartons	Fer	Déchets d'équipements électriques et électroniques
2015	69 063,3	15 311	7 072	2 616	6 591	14 248	16 025	6 906	599	1 952	1 672	1 393
2014	70 400,6	15 473	7 249	2 809	6 494	14 749	16 321	7 005	114	2 127	1 348	1 172
2015	11 110	2 252	707	662	1 098	3 441	2 811	1 305	0	377	603	295
2014	11 214	2 350	834	733	1 101	3 730	3 060	1 328	0	423	491	273
2015	6 516	1 622	624	251	695	1903	2 736	827	0	333	124	129
2014	6 269	1 451	639	282	671	1669	1 809	450	0	430	93	83
2015	32 988	6 623	4 618	780	2769	7 715	9 851	3 306	599	915	722	666
2014	34 559	7 787	4 804	847	2849	8 532	10 903	3 540	114	933	601	572
2015	1 129	399	153	57	177	73	117	234	0	72	84	64
2014	1 198	344	133	47	182	63	99	202	0	69	62	48
2015	11 583	3 381	454	534	1 087	394	238	700	0	200	58	77
2014	11 639	2 462	358	530	996	41	262	641	0	213	73	90
2015	4 476	685	401	269	581	461	272	363	0	55	81	129
2014	4 346	667	358	308	548	377	189	380	0	59	17	95
2015	1 161	349	115	63	184	261	0	171	0	0	0	33
2014	1 176	413	122	62	146	337	0	164	0	0	0	33



Le Covaldem11 utilise principalement 5 unités de traitement.

CENTRE DE TRI  
DES RECYCLABLES  
DE CARCASSONNE (11)



EXPLOITANT : SUEZ  
CAPACITÉ : 9 700 TONNES  
TAUX DE VALORISATION  
MATIÈRE : 77,2%



TONNAGE COVALDEM11  
**5 118 TONNES**

CENTRE DE TRI  
DES RECYCLABLES  
DE BRUGUIÈRES (31)



EXPLOITANT : PAPREC  
CAPACITÉ : 15 000 TONNES  
TAUX DE VALORISATION  
MATIÈRE : 74,11%



TONNAGE COVALDEM11  
**2 817 TONNES**

INSTALLATION DE STOKAGE  
DES DÉCHETS  
NON DANGEREUX  
LAMBERT (11)



EXPLOITANT : SUEZ  
CAPACITÉ : 190 000 T/AN  
PRODUCTION ÉLECTRIQUE  
DE 2015 : 12 783 MW (2270 FOYERS)



TONNAGE COVALDEM11  
**70 231 TONNES**

INSTALLATION DE  
STOKAGE DES  
DÉCHETS NON  
DANGEREUX  
BRUGUES (31)



EXPLOITANT : COVERED  
CAPACITÉ : 70 000 TONNES



TONNAGE COVALDEM11  
**14 143 TONNES**

PLATEFORME  
BOIS ET  
DÉCHETS VERTS



EXPLOITANT : COVALDEM11



QUANTITÉ BOIS B : 2 200 T.  
QUANTITÉ BOIS A : 700 T.  
DÉCHETS VERTS TRAITÉS : 9 500 T.  
COMPOST PRODUIT : 5 700 T.

# Prévention et communication

Le Covaldem11 dispose d'un service Marketing Communication et d'un service Développement Durable dont la mission principale est de promouvoir la réduction, le recyclage et la valorisation des déchets. Les actions de sensibilisation et d'information ont été multiples, multimédia et rythmées par des événementiels.

## Chiffres clés

**71 519** particuliers sensibilisés  
**43 225** jeunes sensibilisés

### AXE 1 : RÉDUCTION DES DÉCHETS



- 1 245 composteurs mis en place
- 6 555 courriers informatifs envoyés

- 1 637 stop pub distribués (18% des foyers sont équipés)

- 28 commerçants engagés
- 680 sacs distribués

### AXE 2 : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU TRI



- 2 553 courriers informatifs envoyés

- 1044 bacs refusés à la collecte et usagers informés

- 1812 bacs suivis en qualité

### AXE 3 : SENSIBILISATION DE LA POPULATION



- 44 visites du Pôle Environnement
- 821 visiteurs

- 65 animations thème Prévention
- 38 animations thème Tri
- 3180 personnes sensibilisées

- Phénomène C vengeurs : 40 000 personnes touchées

**f** La page « Covaldem11 » a été créée le 29 Janvier 2015. Elle est devenue visible par les autres utilisateurs Facebook le 19 Février 2015 avec la création de deux articles le jour même. Notre objectif : Faire connaître le Covaldem11 et ses activités, être plus proche des jeunes et les sensibiliser davantage à l'importance du tri et de la protection de l'environnement.

#### Mesures d'efficacité facebook

	31/12/2014	31/12/2015
nb j'aime la page	0	<b>533</b>
nb portée publication	0	<b>56287</b>
nb clics sur article	0	<b>5320</b>
nb réactions (commentaire et/ou partage)	0	<b>2088</b>





- Semaine du Développement Durable / 1 journée portes ouvertes au Pôle Environnement 500 visiteurs

- Expédition 7<sup>ème</sup> continent : 124 participants

- Semaine de la Réduction des déchets / Covaldem11 fait son cirque : 1 200 visiteurs

## Indice de réduction des quantités de déchets

La mise en oeuvre d'une politique de réduction des déchets à la source a débuté en 2010 avec la signature d'un Programme Local de Prévention des Déchets soutenu par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). En 2015, le Covaldem11 a maintenu ses efforts et renforcé son engagement en développant 3 actions prioritaires sur l'ensemble du territoire du syndicat : le développement du compostage individuel et collectif, la promotion des Stop pub et la sensibilisation aux déchets dangereux des ménages. Les résultats sont au rendez vous puisque la production de déchets ménagers et assimilés est passée de 460 Kg/hab/an en 2010 à 400Kg/hab/an soit -12.98%.

2010

2015

Catégorie	Population 78 458		Population 83 419		Evolution
	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	
O.M.R. (Ordures Ménagères Résiduelles)	24 876,24	317,06	24 746,17	296,65	-0,38%
Emballages Ménagers Porte à Porte	3 254,64	41,48	3 298,76	39,54	-0,61%
Emballages Ménagers Point d'Apport Volontaire	139	1,77	365,8	4,39	22,06%
Journaux Revues Magazines Point d'Apport Volontaire	584,72	7,45	495,84	5,94	-4,12%
Verre Point d'Apport Volontaire	1 540,56	19,64	1 708,08	20,48	-6,07%
Total Collecte Sélective	5 518,92	70,34	5 868,48	70,35	-1,44%
O.M.A. (Ordures ménagères et assimilées)	30 395,16	387,41	30 614,65	367	-0,58%
Autres Ordures Ménagères	5 136,32	65,47	2 174,84	26,07	-31,57%
Papier bureautique et Journaux Revues Magazines	152,1	1,94	93,76	1,12	-0,26%
Cartons	241,12	3,07	309,22	3,71	13,78%
Verre	217,2	2,77	244,98	2,94	14,83%
O.M.A. des producteurs autres que les ménages	5 746,74	73,25	2 822,80	33,84	-24,87%
Encombrants	4 861,98	61,97	4 138,02	49,61	-19,90%
Cartons	447	5,7	575,26	6,9	7,95%
Métaux	558,58	7,12	481,87	5,78	48,61%
Gravats	5 730,71	73,04	6 055,26	72,59	-19,49%
Bois Traité	1 402,88	17,88	1 678,04	20,12	-10,18%
Déchets verts	4 700,24	59,91	5 391,60	64,63	-12,57%
Bois Non traité	243,3	3,1	366,1	4,39	-5,36%
D.M.S. (Déchets Ménagers Spéciaux)	41,84	0,53	35,97	0,43	
Déchets des déchèteries	17 986,53	229,25	18 722,12	224,43	-14,77%
Total D.M.A. (Déchets Ménagers et Assimilés)	54 128,43	689,9	52 159,57	625,27	-7,71%
Total gisement de référence	36 141,90	460,65	33 437,45	400,84	-12,98%



# Mesures prises pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement

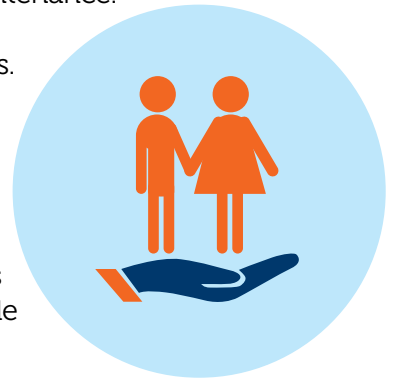
Afin d'améliorer **les conditions de travail des agents, d'assurer leur sécurité et organiser la prévention des risques**, le Covaldem11 dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels et son plan de prévention. La mise en oeuvre des 166 actions programmées pour 9 unités de travail (ripeur, chauffeur, agent de maintenance, agent administratif, ...) est coordonnée par le conseiller de prévention.

**La plupart de ces actions ont été réalisées dans les délais prévus (72%). Parmi celles qui ont eu le plus d'impact sur la santé et la sécurité des agents, on peut citer :**

- Remplacement des caissettes de collecte sélective sur le secteur d'Alzonne par des bacs. Cette action a permis d'éviter de nombreuses manipulations et de réduire les risques de troubles musculosquelettiques pour les agents de collecte.
- Identification des points noirs des collectes et mise en place de solutions pour collecter en sécurité.
- Mise en place de la vidéosurveillance dans la déchèterie de La Fajeolle afin de réduire les incivilités dont étaient victimes les gardiens de la déchèterie.
- Installation de vestiaires et signature d'un contrat de fournitures et d'entretien des vêtements de travail.
- Aménagement des cheminements piétonniers et installation d'une signalétique sur les Centres de Transfert pour réduire les risques liés aux circulations de véhicules.
- Fourniture de matériel de balisage et d'outils isolés électriquement à l'équipe de maintenance.
- Formation des agents aux premiers secours dans chaque service.
- Sensibilisation de l'ensemble des agents à la prévention des risques professionnels.

Ces actions sont régulièrement présentées en CHSCT (Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail). Le CHSCT du Covaldem11, créé le 16 septembre 2014 a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des agents.

Il est constitué d'élus et de représentants du personnel et est consulté sur les projets importants concernant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail.



Des améliorations sont apportées pour participer à **la lutte contre le changement climatique** par la réduction des Gaz à Effet de Serre:

- La rationalisation des tournées pour réduire le kilométrage et les temps de tournée
- Identifier les manœuvres évitables et trouver des alternatives
- Démarche d'optimisation continue du service de conteneurisation
- Améliorer la performance et l'efficacité des véhicules
- Intégration des énergies renouvelables : production photovoltaïque en 2015, près de 50 000 Kwh ont été produits.
- Chaudières bois pour les locaux administratifs et techniques : consommation pour une période de chauffe : 120 tonnes de bois non traité soit 40 tonnes équivalents pétrole économisées.
- Le bilan énergétique bâtiment du siège est de - 142 kWh équivalents pétrole / m<sup>2</sup>.an ce qui signifie que nous avons des bâtiments à énergie positive.



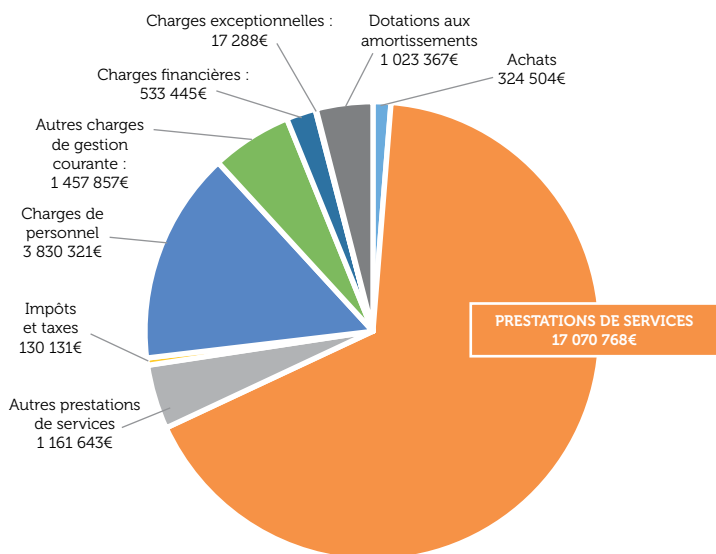
# Éléments financiers

## RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015

SECTIONS	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Fonctionnement	25 549 324,80	26 906 229,66	1 356 904,86
Investissement	6 086 940,10	5 623 847,91	-463 092,19
TOTAL	31 636 264,90	32 530 077,57	893 812,67

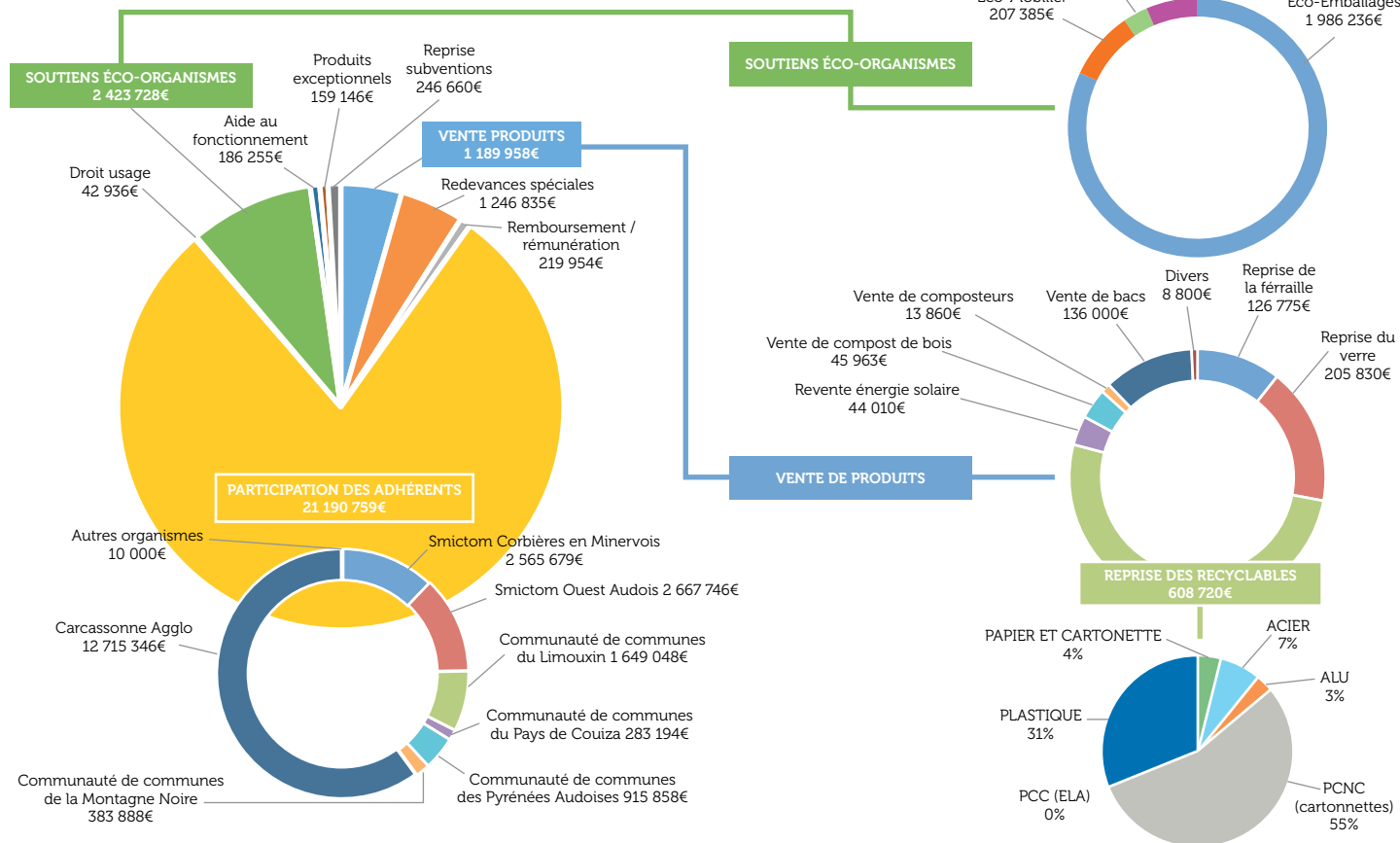
## FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES (TOTAL 25 549 325€)



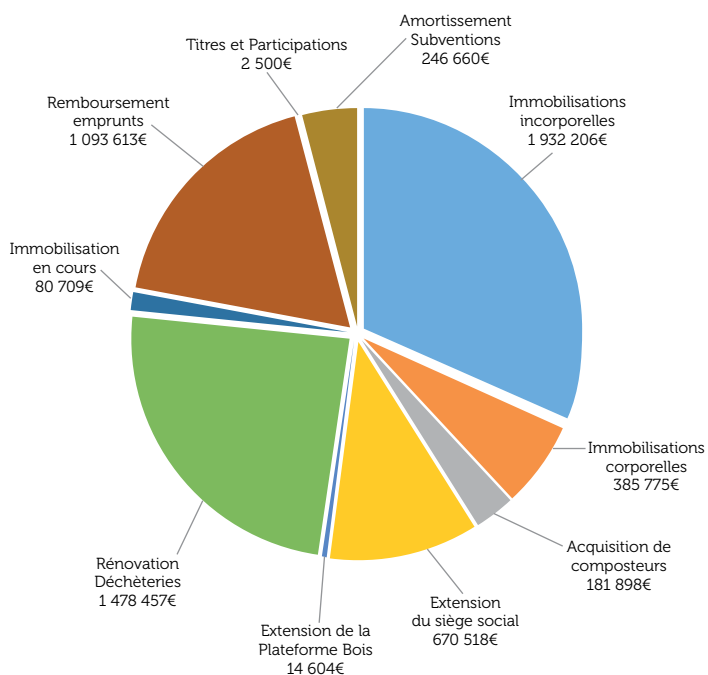
Principales prestations	Montant annuel € H.T.
Plastic Omium: Conteneurisation	966 367 €
Bioverre: Collecte du verre point apport volontaire	75 807 €
Chimerec Socodeli: Transport et traitement des Déchets Ménagers Spéciaux en déchèteries	40 131 €
Cler verts: Broyage évacuation des déchets verts, transport et traitement du bois	444 883 €
Coved: Traitement des déchets	1 023 642 €
EDC Languedoc Roussillon: Transport des Déchets d'Activités de Soins à Risques en déchèteries	2 124 €
Paprec: Transport des recyclable	649 663 €
Sita Sud: Collecte, tri, transport, traitement	11 835 765 €
Mauffrey: Transport	8 568 €
Bruno Frères: Transport, chargement, déplacement	1 408 276 €
Triadis: Transport des Déchets Ménagers Spéciaux en déchèteries	7 936 €
Valoridec: Transport, broyage, traitement	262 852 €
Eco Stock: Lavage colonnes aériennes	23 037 €
Compo Eco: Mise en place et lavage colonnes aériennes	24 130 €
Briane Jean SA: Collecte de cartouches usagées	1 520 €
Véolia Propreté Onyx: Collecte des Ordures Ménagères du haut Minervois	676 853 €

### RECETTES (TOTAL 26 906 230€)

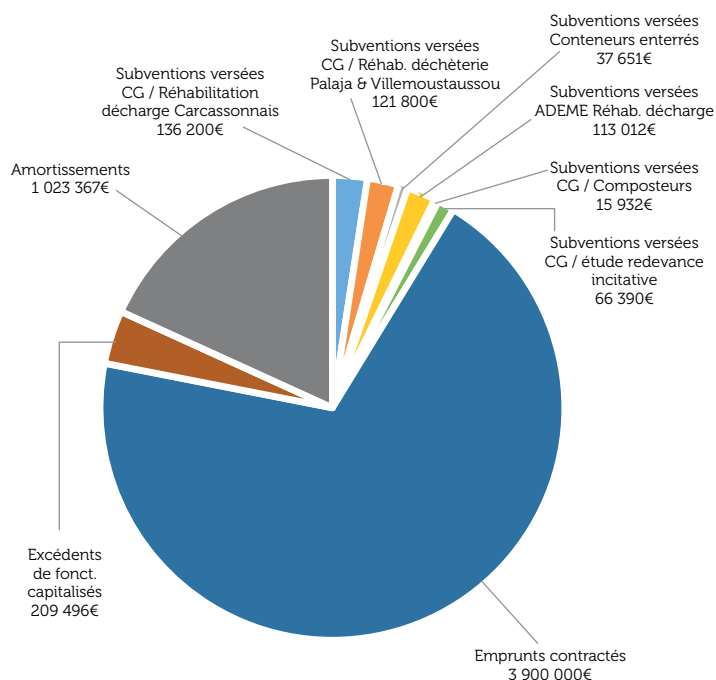


# INVESTISSEMENT

## DÉPENSES (TOTAL 6 086 940€)

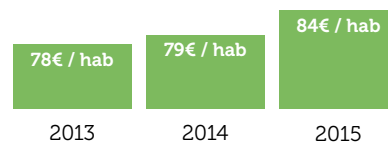
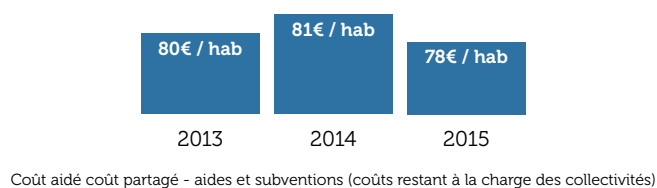
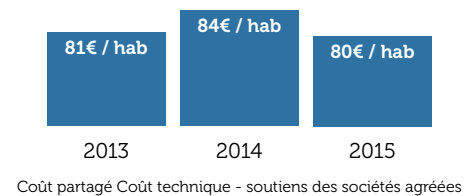
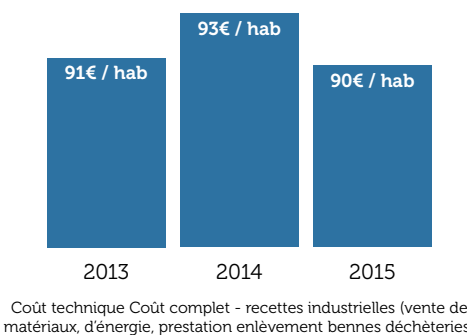
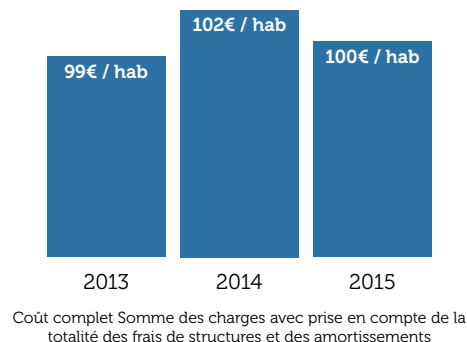


## RECETTES (TOTAL 5 623 847€)



# Les indicateurs économiques 2015

Afin de mieux appréhender les coûts de la gestion des déchets, différents indicateurs économiques sont utilisés :



### Zoom sur la redevance spéciale

Les déchets d'origine commerciale ou artisanale assimilés à des déchets ménagers, peuvent être éliminés sans sujétions techniques particulières et sans risques pour les personnes ou l'environnement dans les mêmes conditions que les déchets des ménages. La réglementation prévoit que ce service peut être étendu aux déchets des professionnels moyennant un financement spécifique. En 2015, la tarification est basée sur le coût annuel du litre de conteneur (sur une base de deux collectes par semaine), et comprend une partie fixe correspondant aux frais de dossier et de facturation, et une partie variable correspondant aux coûts de pré-collecte, collecte et de traitement.



# Projets et perspectives

## DÉCHÈTERIES

- Extension du dispositif Eco-Mobilier sur 7 nouvelles déchèteries Trèbes, Palaja, Pennautier, Arzens, Pépieux, Caunes-minervois et Leuc (collecte et valorisation des déchets de Mobilier),
- Régularisation du Traitement des Déchets Dangereux des Ménages.

## COLLECTES

- Uniformisation des conteneurisations des collectes sélectives par le remplacement du porte à porte (caissettes et sacs) par du regroupement bacs jaunes et colonnes à verre.
  - Uniformisation des conteneurisations des collectes Ordures Ménagères par le remplacement des anciens bacs et la signature d'un contrat d'entretien.
- Réorganisation et optimisation des collectes Ordures Ménagères
  - Réduction de fréquence de collecte excepté les vieux centres des gros villages,
  - Nouveaux circuits de collecte avec nouveaux véhicules.

# Délégation de Service Public (DSP)

**Dans le cadre du renouvellement de ses marchés, le Covaldem 11 a décidé de regrouper dans une Délégation de Service Public (DSP) l'ensemble des services, de la conteneurisation jusqu'au traitement final en passant par la collecte, le tri et la gestion des déchèteries avec un opérateur unique pour l'ensemble du service. La Délégation de Service Public du Covaldem11 se veut novatrice. En effet les leviers d'optimisation se trouvent dans l'intégration d'une prestation globale incluant la pré-collecte, la collecte et le traitement dans son périmètre.**

Les objectifs de performance minimale du service liés au contrat et fixés au niveau du programme relatif à la DSP étaient les suivants :

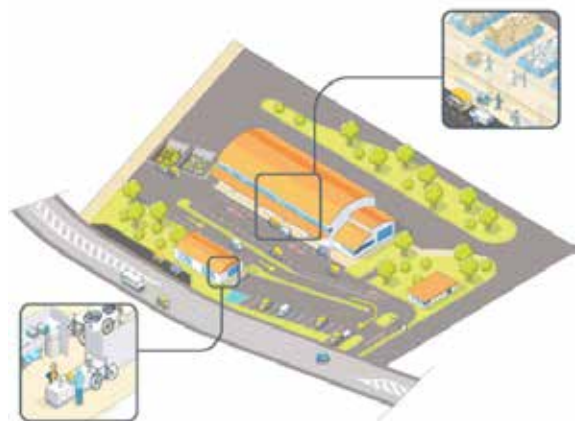
- Engagement de réduction de 41% de la part des Ordures Ménagères résiduelles et assimilées et des encombrants destinés à l'élimination (stockage et/ou incinération) à partir de 2020, par rapport à l'année de référence 2013,
- Engagement de valorisation matière : 11% des Ordures Ménagères Résiduelles et Assimilées entrantes orientées en filières de valorisation matière et 15% orientées en filière CSR (Combustible Solide de Récupération) à partir de 2020.
- Engagement d'obtention d'une part d'amendement organique et/ou de support de culture normé représentant à minima 27% du flux des déchets verts entrant en installations de valorisation organique.

La DSP du Covaldem11 va démarrer le 1er janvier 2016, avec une durée de marché de 19 ans. Le contrat prévoit également l'extension des activités à partir de 2017, avec de nouveaux outils industriels : développement du Pôle Environnement de Carcassonne avec un centre de tri départemental (tri simplifié), et du Pôle Environnement d'Alzonne avec une plateforme de compostage et une Unité de Valorisation Matière (UVM).

Pour arriver à tenir ses engagements, le délégataire a prévu un certain nombre d'actions qui seront mises en place au cours du contrat :

- Extension des consignes de tri
- Mise en place d'une collecte séparée des biodéchets des gros producteurs
- Déploiement d'opérations d'accompagnement des citoyens
- Ouverture d'une déchèterie vitrine « Recydrive » : il s'agit d'un nouveau dispositif qui allie fluidité de la circulation, outils informatiques de traçabilité et un meilleur service à l'utilisateur consistant à l'accompagner dans le tri. Ce recydrive est couplé à une recyclerie favorisant l'insertion de personnes en difficulté face à l'emploi, par des actions de tri, réemploi et revente.

La philosophie de ce contrat repose non pas sur une obligation de moyen mais de résultat. Le titulaire doit donc disposer de l'ensemble des leviers lui permettant de les atteindre, tant au niveau de la précollecte que de la collecte et du traitement, d'où l'intérêt d'un contrat global.



Vue d'ensemble du Recydrive et la Recyclerie